

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DE L'ARGON MÉTHANE

1. Identification de la substance

Nom du produit: Argon méthane

2. Composition/Information sur les composants

Substance/Préparation: Préparation.

Composants/Impuretés: Contient 10% de méthane [F+;R 12](EINECS N°200-812-7).

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

N°CE (EINECS): Sans objet pour les préparations

3. Identification des dangers

Extrêmement inflammable. Gaz comprimé.

4. Premiers secours

Inhalation: Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome.

Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Ingestion: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Risques spécifiques: L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux: Le monoxyde de carbone peut se former par combustion incomplète.

Agents d'extinction appropriés: Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques: Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une ré inflammation spontanée et explosive peut se produire.

Éteindre les autres feux.

Équipements de protection spéciaux pour pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précaution individuelles: Évacuer la zone. Assurer une ventilation d'air appropriée. Éliminer les sources d'inflammation.

Protection de l'environnement: Essayer d'arrêter la fuite. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses ou tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Méthode de nettoyage: Ventiler la zone.

7. Stockage et manipulation

S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre. Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute. Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques). Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants. Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Protection personnelle: Assurer une ventilation appropriée. Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Densité relative, gaz (air= 1): Plus lourd que l'air.

Solubilité dans l'eau (mg/l): Inconnue, mais considérée comme faible.

Aspect/Couleur: Gaz incolore.

Odeur: Aucune.

Autres données: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

10 Stabilité et réactivité

Peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment avec les oxydants.

11. Informations toxicologiques

Généralités: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique.

12. Informations écologiques

Généralités: Pas d'effet connu causé par ce produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Généralités: Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14. Informations relatives au transport

Désignation officielle de transport: GAZ COMPRIME INFLAMMABLE, N.S.A

Numéro: UN 1954

Class/Div: 2.1

Code de classification ADR/RJD: IF

N° de danger ADR/RJD: 23

Étiquetage ADR: Étiquette 2.1: gaz inflammable.

Autres informations relatives au transport: Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients:

- S'assurer qu'ils sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

15. Informations réglementaires

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir: 67/548 Sans objet pour les préparations.

Classification CE: F+; R12

Symboles: F+: Extrêmement inflammable.

Phrases de risques: R12 Extrêmement inflammable.

Phrases de sécurité: S9 Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

16. Autres informations

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité. Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.